



**Cave l'Abbatiale
récompensée**

p. 4

Nouveau guide solaire

p. 9

**Rénovation du bâtiment
Chemin Neuf 7**

p. 12

INFORMATIONS MUNICIPALES

Editorial

Le temps qui file, les projets qui grandissent

À l'approche de la fin de cette législature 2021 – 2026, je ne peux m'empêcher de constater à quel point le temps s'écoule vite. Parfois il paraît long, lorsqu'il faut lancer les études, patienter pour les autorisations ou franchir les étapes administratives. Mais lorsque les réalisations se concrétisent, on mesure toujours combien les années filent et combien il faudrait encore de temps pour mener à bien tous les projets souhaités.

Ces dernières années, avec toute la Municipalité, nous avons franchi plusieurs étapes importantes. Le skatepark, attendu avec impatience par les jeunes et moins jeunes payernoises et payernois, a ouvert ses portes et s'est déjà imposé comme un lieu de rencontre apprécié. Le bâtiment des musiques à la rue du Chemin Neuf a été entièrement rénové et accueille désormais les sociétés locales dans des infrastructures adaptées. Les travaux du tennis vont bientôt commencer afin d'offrir des conditions modernes et des nouveautés à la pratique sportive de raquette.

Grâce à l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs (ASIPE), un nouveau bâtiment scolaire pour le secondaire est terminé et garantira de meilleures conditions d'accueil aux élèves. La rénovation de la place de jeu de la Colonie des Clubs, lieu cher aux payernoises et payernois, est également achevée. Enfin, la préparation de la deuxième édition de l'Opéra est déjà en cours pour 2026.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes communales pour leur engagement exemplaire. Leur travail, souvent discret mais essentiel, permet chaque jour à Payerne d'avancer et à ces projets de voir le jour.

Le temps, mystérieux compagnon, nous rappelle qu'une législature est à la fois longue et courte. Longue par les efforts qu'elle demande, courte lorsqu'on voit les années passer. Mais ce temps partagé au service de notre Cité reste une chance immense, et je suis fier de pouvoir l'investir pour Payerne, jusqu'au 30 juin 2026, aux côtés de mes collègues de la Municipalité.

Nicolas Schmid

Horaire de l'Administration communale

Guichets

Lundi au vendredi

- 08 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Fermé le mardi, permanence jusqu'à 19 h 00 le jeudi soir.

Fermeture des guichets de l'Administration communale

Vendredi 14 novembre 2025 :

fermé exceptionnellement l'après-midi

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : 026 662 66 26

Groupe de rédaction :
E. Noverraz, rédacteur
N. Surchat-Delpédro, rédactrice
C. Besson, impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Photo de couverture : © Dan Schiumarini – Agence Day

Retrouvez toutes nos actualités

Sur nos réseaux sociaux



Sur notre site internet



www.payerne.ch

INFORMATIONS MUNICIPALES

Communication des décisions municipales Préavis adoptés par la Municipalité en 2025

Préavis n° 11/2025

Mise en conformité des places de jeux communales après évaluation par le Bureau de Prévention des Accidents (BPA)

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'accorder un financement par la trésorerie de Fr. 236'000.—, pour l'assainissement des places de jeux, suite aux visites du Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Cette mise en conformité concerne principalement les places de jeux des Rammes, de l'Avenue du Stade, de l'Ancien Hôpital, Parc Montriant et Le Sansui. L'ensemble des travaux de remise en état s'étalera sur les années 2025 et 2026.

*Préavis n° 12/2025

Echange de terrains avec Messieurs Martial Savary et Gérald Savary dans le cadre de la remise à ciel ouvert et la revitalisation du Motélon

Dans le cadre de la remise à ciel ouvert et la revitalisation du Motélon, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser l'échange des parcelles RF n°s 1493, 3081 et 5215 avec Messieurs Martial Savary et Gérald Savary. Ces parcelles se situent respectivement En Vernex, Derrière Vuary et à Champ Belligny. Cet échange permet à la Commune de sécuriser les terrains nécessaires à la mise en œuvre du projet de revitalisation du Motélon, tout en favorisant

une solution équilibrée et avantageuse pour les deux parties. La Commune acquiert également un terrain à potentiel stratégique pour l'aménagement futur du secteur de la zone sportive.

Au moment de la rédaction de cet article, ces préavis* ont été adressés aux membres du Conseil communal, mais n'ont encore pas été portés à l'ordre du jour d'une séance du Conseil communal.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch/conseil-communal

C. Combremont

Conseil communal de Payerne

Année 2025 – 2026

Conseil communal

Le Conseil communal, pouvoir législatif communal, est composé de 70 membres dont les sièges sont répartis entre les différents partis payernois soit :

- Parti Libéral Radical (29 membres)
- Parti Socialiste et Indépendants (25 membres)
- Union Démocratique du Centre (8 membres)
- Parti des Verts/libéraux (8 membres)

Pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, Madame Catarina Pina (PSIP) a été élue à la Présidence. Madame Sabine Rapin-Correvon (PLR) a été nommée 1^{ère} Vice-présidente, et Monsieur Nicolas Gelmi (Vert-libéral) en tant que 2^e Vice-président.

Sauf cas exceptionnel, le Conseil communal siège le jeudi à 20 h 15 à la salle du Tribunal. Ces séances sont publiques et les prochaines auront lieu les :

- 6 novembre 2025 ; 2 avril 2026 ;
- 11 décembre 2025 ; 21 mai 2026 ;
- 5 février 2026 ; 25 juin 2026.

Selon l'article 60 du Règlement du Conseil communal, la convocation est envoyée aux membres du Conseil communal au moins cinq jours à l'avance. L'ordre du jour est également affiché aux piliers publics et diffusé sur le site internet communal.

En fin de séance, sous la rubrique des divers, les membres du Conseil communal ont la possibilité d'interpeller les membres de la Municipalité sur différents sujets.

Préavis municipal

Après son adoption par les membres de la Municipalité, un préavis municipal est transmis au Bureau du Conseil communal, qui procède à la désignation d'une Commission ad'hoc chargée de son examen. Si le montant des dépenses prévues dépasse Fr. 500'000.—, la Commission des Finances est également appelée à se prononcer en rédigeant un 2^e rapport.

Lors des séances du Conseil communal, les préavis sont traités après la lecture des conclusions des rapports des Commissions désignées. L'objet est ensuite soumis au vote électronique.

Le lendemain des séances, les préavis municipaux approuvés sont affichés aux piliers publics, avec un délai référendaire, en application des dispositions de la Loi cantonale sur l'exercice des droits politiques.

Retrouvez toutes les informations relatives au Conseil communal sur :

www.payerne.ch/conseil-communal

C. Combremont

ADMINISTRATION ET FINANCES

Cave l'Abbatiale

Arthur Pidoux récompensé lors de la Triennale 2025 de la Confrérie des Vignerons

Lors de la Triennale du 28 juin 2025 à Vevey, devant un parterre impressionnant, 24 tâcherons vaudois sur 67 ont été distingués en deux catégories (argent et bronze). L'or est délivré uniquement lors de la cérémonie d'ouverture de la Fête des Vignerons. La prochaine Fête se tiendra aux alentours de 2040.

Arthur Pidoux, vigneron-tâcheron à la Commune de Payerne a obtenu une médaille de bronze en se classant 20^e.

La Triennale de cette année prenait en compte le travail des années 2022 à 2024. Durant cette période, 7 experts-vignerons mandatés par la Confrérie des Vignerons ont visité trois fois par année les quelque 288 ha de vignes soumis à leur jugement.

La Municipalité félicite Arthur pour cette belle récompense.



Arthur Pidoux, vigneron-tâcheron à la Commune de Payerne

Qu'est-ce que c'est la Triennale de la Confrérie des Vignerons de Vevey ?

La Triennale de la Confrérie des Vignerons est un événement majeur du monde vitivinicole vaudois. Il s'agit d'une cérémonie en l'honneur des meilleurs vigneronnes et vigneron-tâcherons de l'aire géographique couverte par la Confrérie des Vignerons de Vevey, soit la région comprise entre Pully et Lavey-les-Bains. Célébrée depuis 1805 au rythme triennal, cette manifestation a été instaurée afin de promouvoir le perfectionnement de la bonne culture de la vigne entre deux Fêtes des Vignerons. Il s'agit d'un concours d'excellence auquel les propriétaires de vignes décident de soumettre leurs vigneronnes et vigneron-tâcherons.

Source : www.fetedesvignerons.ch



La Cave l'Abbatiale brille au Grand Prix du Vin Suisse 2025

La Cave l'Abbatiale signe un véritable coup d'éclat : ses cuvées Le Partisseur Tout Blanc 2022 et Pinot Noir Tour Bertholod 2022 décrochent chacune l'or et accèdent à la prestigieuse finale réunissant les 90 meilleurs vins suisses. Elles figurent ainsi parmi les six meilleurs de leur catégorie, un exploit face à plus de 3'000 vins en compétition. Le verdict final sera dévoilé le 15 octobre lors du Gala du Vin Suisse à Berne.

Le palmarès 2025 de la Cave ne s'arrête pas là : deux autres médailles d'or récompensent le Partisseur Tout Rouge 2022 et le Gamaret & Garanoir 2024, tandis que le Merlot 2023 et le Pinot Gris 2024 obtiennent l'argent. Une reconnaissance nationale pour le savoir-faire et la passion de nos vignerons.

N. Surchat-Delpédro

RESSOURCES HUMAINES

Présentation des personnes en formation

Rentrée 2025

Alessio Micco, 20 ans – Stagiaire 3+1

Originaire d'Estavayer-le-Lac, Alessio a rejoint la Commune de Payerne pour une durée d'une année dans le cadre du système MPC 3+1. Après avoir intégré le GYB en 2020, il a poursuivi sa formation en 2023 dans la voie commerciale du Gymnase intercantonal de la Broye. Il effectue actuellement sa dernière année de formation en entreprise au sein du Greffe municipal et du secteur de la Sécurité publique.

Ce choix reflète sa volonté de découvrir le fonctionnement administratif d'une ville locale. Depuis le début de son stage, Alessio a accompli des missions variées : traitement de documents officiels, organisation logistique d'événements et tâches liées à la sécurité publique. Cette expérience lui permet de mettre en pratique les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences dans un environnement professionnel stimulant.

En dehors de son activité professionnelle, Alessio pratique le fitness, s'intéresse aux jeux vidéo et aime apprendre de nouvelles choses variées. Après l'obtention de son CFC et de sa maturité professionnelle, il accomplira son service militaire obligatoire. Il prévoit ensuite de voyager à travers le monde pour découvrir d'autres cultures et perfectionner ses connaissances linguistiques. À son retour, il souhaite intégrer une école supérieure pour se spécialiser et poursuivre son développement professionnel.

Tom Frei, 17 ans – Apprenti Horticulteur-Paysagiste

Originaire de Payerne, Tom a rejoint cette année la Commune en tant qu'horticulteur-paysagiste. Après le CO, il a suivi un parcours au Semo, au CPNV, puis au GYB, avant de se tourner vers un métier plus concret et manuel. Lors d'un stage à la Commune de Grandcour, il a découvert sa vocation et poursuit aujourd'hui son apprentissage à Payerne, sa ville d'origine.

Il s'épanouit pleinement dans ce métier qui correspond à son tempérament actif et à son goût pour le travail manuel. Être à l'extérieur, en contact avec la nature, et pouvoir créer ou entretenir des espaces verts sont des aspects qu'il apprécie particulièrement. Il souligne l'importance de son apprentissage dans un cadre communal, offrant un encadrement

de qualité, et se réjouit de pouvoir évoluer dans sa commune natale. Très bien accueilli dans son équipe, Tom apprécie les travaux d'entretien et espère participer à des projets de renaturation, comme l'aménagement de prairies fleuries.

En dehors de son apprentissage, il s'intéresse au cinéma, à la musique et souhaite apprendre à jouer d'un instrument. Plus tard, il se voit toujours travailler dans ce domaine et rêve de suivre les traces de son grand-père vivant en Thaïlande. Son ambition est de voyager à travers le monde et, potentiellement, de s'installer temporairement dans ce pays qui lui tient à cœur.



De gauche à droite : Tom Frei, Colin Leuthold, Bianca Baur et Alessio Micco

Colin Leuthold, 16 ans – Apprenti Employé de Commerce

Originaire de Zurich et habitant à Payerne, Colin a rejoint la Commune en tant qu'employé de commerce. Après six mois de cours au GYB, il s'est réorienté vers un métier correspondant mieux à ses intérêts, découvrant par hasard le domaine d'employé de commerce. Cette voie s'est rapidement révélée en parfaite adéquation avec son goût pour le français et son envie d'aider les autres.

Motivé par sa commune natale et par le fait que son père y travaille également, Colin a intégré la Commune avec un préapprentissage de trois mois avant de débiter officiellement sa formation début août. Après un temps d'adaptation, il a rapidement gagné en autonomie et en assurance. Il apprécie particulièrement le travail au guichet et aime être en contact direct avec la population. Il souligne la qualité de son équipe, toujours à l'écoute et prête à le soutenir.

En dehors de sa formation, Colin pratique le fitness, joue au football et aime sortir avec ses amis. Également passionné de Formule 1, il est impatient d'apprendre à conduire. Issu d'une famille de musiciens, il souhaite apprendre un instrument, hésitant entre le piano et la guitare. Il souhaite aussi travailler sur sa timidité et s'ouvrir davantage aux autres.

Pour l'avenir, Colin se projette dans une haute école d'ingénieur en automobile, avec la possibilité d'orienter sa carrière vers le domaine commercial, par exemple comme vendeur concessionnaire. Il rêve aussi de voyager autour du monde, avec une préférence pour l'Amérique du Sud et plus particulièrement la Colombie.

Bianca Baur, 21 ans – Stagiaire pré-HES

Née au Brésil et vivant depuis l'âge de six ans à Corcelles-près-Payerne, Bianca réalise actuellement un stage pré-HES d'une année à la Commune de Payerne. Elle est actuellement au sein du secteur Animation socioculturelle et intégration où elle va compléter les heures nécessaires à sa formation. Elle a débuté son parcours au GYB en 2019, avant de rejoindre la filière ECG sociale, où elle a approfondi son intérêt pour le domaine social.

De nature bienveillante et empathique, Bianca s'investit pour aider chacune et chacun et promouvoir l'inclusion sans discrimination. Elle a acquis une expérience variée lors de stages précédents auprès d'enfants et de personnes en situation de handicap. Elle apprécie particulièrement le contact humain et souligne l'accueil chaleureux et l'ambiance conviviale de son équipe.

En dehors de son activité, Bianca écrit et lit beaucoup, elle aime la musique et souhaite apprendre à jouer du piano. Elle s'intéresse également à la psychologie, notamment criminelle, qu'elle explore à travers des livres et des séries. Lors de ce stage, elle souhaite prendre des responsabilités et gagner en autonomie.

Pour l'avenir, Bianca envisage de suivre une passerelle pour accéder à l'université et étudier la psychologie. Elle souhaite travailler par passion et contribuer à un monde meilleur. Elle rêve aussi de pouvoir voyager autour du monde afin de découvrir de nouvelles cultures et d'élargir sa vision du monde.

A. Micco

POPULATION

Fêtes multiculturelle

Etablissement primaire « Les Rammes »

Le secteur Animation socioculturelle et Intégration a eu le plaisir d'être invitée à la Fête multiculturelle de l'établissement primaire de Payerne qui s'est déroulée le 27 mai dernier. Une opportunité pour les parents, les élèves et les enseignantes et enseignants de rejoindre un moment particulier permettant la création de souvenirs marquants de la scolarité.

Sur le site des Rammes, un grand circuit de stands, aux couleurs de différents pays, présentaient les richesses culturelles de chacune et chacun. Au centre, différents spectacles proposés par les classes ont sublimé la fête.

Le secteur a animé un stand « Memory de nos activités ». Ce défi ludique offrait une petite récompense tout en invitant enfants et parents à découvrir les animations qui leur sont dédiées comme le « Par 'enfants », un rendez-vous familial mensuel qui prend place les samedis matin.

Cet événement fût l'occasion d'échanger avec les parents et les enfants pour mieux cerner leurs attentes en matière d'animation socioculturelle. Ces échanges nourrissent la réflexion actuelle sur l'offre destinée aux jeunes payernoises et payernois en âge scolaire.

En conclusion, cette invitation symbolise une véritable collaboration au service de l'enfance et de la jeunesse. Une démarche pertinente qui répond également aux enjeux liés à l'intégration car elle permet d'imaginer la diversité comme une opportunité de rencontre, de compréhension mutuelle et de célébration.



Stand lors de la Fête multiculturelle de l'établissement primaire de Payerne

Un grand merci à la Direction de l'établissement ainsi qu'aux organisatrices et organisateurs et participantes et participants

de cette belle fête que nous espérons encore plus rayonnante l'an prochain.

M. Hamidi

Payerne célèbre la diversité

Rendez-vous à la Fête multiculturelle le 27 septembre

Samedi 27 septembre, la Place du Marché de Payerne s'anime pour la Fête multiculturelle, un rendez-vous incontournable pour célébrer la richesse des cultures qui composent la Ville de Payerne. Comme lors des éditions précédentes, cette journée promet une ambiance chaleureuse, des saveurs du monde, des musiques entraînantes et des rencontres enrichissantes.

Danses et musiques folkloriques kurdes, albanaises et portugaises, accordéonistes suisses, danses espagnoles... cette fête

est l'occasion idéale pour découvrir ou redécouvrir la diversité payernoise. Stands gourmands, animations pour enfants et notamment la grande roue, spectacles et musique rythmeront cette journée conviviale, dans un esprit d'ouverture et de partage.

La Ville de Payerne, fière de sa croissance démographique et de son dynamisme, vous invite à participer activement : venez déguster des spécialités culinaires, discuter avec les associations locales, ou simplement profiter de l'ambiance festive. C'est aussi l'opportunité

de renforcer les liens entre habitantes et habitants, notamment nouvellement arrivés et communautés de toutes origines.

Ne manquez pas ce moment unique de « vivre-ensemble » ! Rendez-vous le 27 septembre, dès 11 h 00 avec un apéritif offert, pour une fête haute en couleurs et en émotions. Ensemble, faisons de cette journée un symbole de notre unité dans la diversité.

H. Lelièvre

POPULATION

« Jean-Claude » au théâtre Hameau z'Arts

Invitation pour les seniors



Le secteur Animation socioculturelle et Intégration, en collaboration avec la Commission culturelle de Payerne, a le plaisir d'inviter les seniors de la Ville à un après-midi théâtral le samedi 4 octobre à 15 h 00 au théâtre Hameau Z'Arts. Jouée par la Compagnie du Talent, la pièce « Jean-Claude », pleine d'humour et d'émotions, promet un moment de détente et de convivialité pour tous les amateurs de théâtre.

Pour faciliter l'accès à cet événement, un transport en bus est organisé depuis l'Hôtel de Ville. Vous pouvez vous inscrire facilement en scannant le QR code ci-contre, par mail à population@payerne.ch ou en téléphonant au 026 662 68 65 du mardi au jeudi.

Ne manquez pas cette occasion de partager un moment culturel et de rencontre dans un cadre chaleureux. Venez nombreuses et nombreux pour applaudir les artistes et passer un agréable moment en compagnie !

Une représentation tout public a lieu le soir même à 20 h 30.

Renseignements : www.hameauzarts.ch

Abonnement préférentiel pour les résidentes et résident de Payerne.

A. Maendly

STOP SUICIDE

Prévention : Tout le monde peut être actrice et acteur de la prévention du suicide #LÀPOURTOI2025

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être actrice et acteur de la prévention ».

Depuis 25 ans, l'association informe, sensibilise et lève le tabou autour de la thématique du suicide des jeunes. Le suicide chez les jeunes, bien qu'en baisse depuis une vingtaine d'années, reste la première cause de mortalité chez les 15-29 ans. La mission de l'association reste primordiale. Avec sa nouvelle campagne, STOP SUICIDE met l'accent sur l'entourage des jeunes et son rôle dans la prévention du suicide.

Pour ce faire, l'association a fait appel à des figures politiques, des professionnelles et professionnels, des proches et des jeunes. À travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces actrices et acteurs partagent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à l'entourage des jeunes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention, STOP SUICIDE multiplie ses actions en ligne et hors ligne afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage. Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stopsuicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul ou seule : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

#LÀPOURTOI2025



URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Projet de Loi sur l'énergie du Canton de Vaud



La Commission de l'environnement et de l'énergie a terminé les travaux d'examen de la nouvelle Loi sur l'énergie. Des modifications doivent y être apportées et la version définitive n'est actuellement pas connue.

Cependant, les grands axes sont déjà disponibles sur le site internet du Canton : www.vd.ch/djes/projet-de-loi-sur-lenergie



Les points importants sont les suivants :

- assainissement des bâtiments énergivores ;
- fin des chauffages à énergies fossiles ;
- sobriété énergétique, anti-gaspillage ;
- développement du solaire ;
- priorité aux énergies renouvelables locales ;
- accompagnement renforcé.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi est prévue au premier semestre 2026.

Si des travaux de rénovation énergétiques sont prévus pour des bâtiments, il est

vivement conseillé de consulter ce projet de loi afin de prévoir les travaux en conséquence.

Le service « Café Réno » mis en place par la Commune permet, entre autres, de répondre en partie à vos questions et de vous orienter sur les obligations de cette nouvelle loi.

Lien :

www.payerne.ch/environnement/cafe-renove

N. Stauffer



Subvention communale

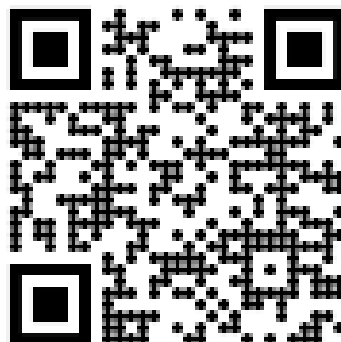
La Commune de Payerne soutient ses habitantes et habitants dans la transition énergétique. Des ajustements et de nouvelles subventions sont disponibles dès à présent :

- isolation des sols de galetas et des plafonds des sous-sols ;
- assistance au maître d'ouvrage (AMO) ;
- mise en place de vannes thermostatiques pour les radiateurs et servomoteurs pour le chauffage au sol ;
- création d'un réseau de distribution hydraulique ;
- désimperméabilisation des sols.

Les conditions de demande et d'obtention de subventions ont été adaptées afin de correspondre au mieux aux attentes de la population, aux contraintes techniques et administratives. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet :

www.payerne.ch/subventions

N. Stauffer



Changements et nouveautés

**Nouvelles
subventions
communales**

URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Installation solaire soumise à autorisation de construire

Nouveau guide solaire

L'élaboration d'un guide solaire a été menée en collaboration avec la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) et la Direction de l'archéologie et du patrimoine (DGIP-MS) et permet d'examiner l'opportunité de projets photovoltaïques dans un périmètre à haute substance patrimoniale.

Afin de faciliter la transition énergétique et d'offrir la possibilité aux propriétaires de bâtiments situés en zone ISOS A et/ou à haute valeur patrimoniale d'installer des panneaux solaires photovoltaïques, ce guide opérationnel a été élaboré dans le but d'accompagner et de soutenir les citoyennes et citoyens concernés dans leur projet solaire.

L'objectif est d'évaluer la faisabilité de tels projets en tenant compte de l'intégration architecturale en accord avec l'état de la technique en matière d'installations photovoltaïques ainsi que les bases légales. Ce partenariat assure une approche globale considérant les enjeux énergétiques, environnementaux, culturels et patrimoniaux afin de garantir une gestion durable de l'énergie et du patrimoine pour les générations futures.

Le guide étant un outil de planification/aide



© Jo Bersier

à la décision et les projets situés en zone ISOS A, tout comme les bâtiments classés en note 1 et 2, n'étant pas éligibles pour une procédure simplifiée (formulaire – devoir d'annonce), ils restent soumis à une demande de permis de construire et ce malgré l'utilisation du guide.

Tous les documents sont disponibles via le QRcode ou consultable en version papier au guichet des services techniques.

M-H. Andreae

Page sur le site de la Commune :

Installation solaire :



www.payerne.ch/police-des-constructions/installation-solaire

Guide :



www.payerne.ch/wp-content/uploads/2025/08/guide-operationnel.pdf

Exemples modélisés :



www.payerne.ch/wp-content/uploads/2025/08/modelisation-toitures.pdf



Exemple de détail préconisé

ENVIRONNEMENT - RUBRIQUE VERTE

Désimperméabilisation des parkings des Deux-Tours et des Rammes

Dans le cadre d'une politique environnementale et d'adaptation au changement climatique, la Commune a récemment terminé la désimperméabilisation des parkings des Rammes et des Deux-Tours. Cette démarche s'inscrit dans le concept plus large de ville éponge.

Les surfaces imperméables, comme le bitume ou le béton, empêchent l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol. Cela augmente les risques d'inondation, surcharge les réseaux d'évacuation et accentue les îlots de chaleur. À l'inverse, les surfaces perméables permettent à l'eau de s'infiltrer naturellement, réduisant ces effets négatifs.

En Suisse, l'eau de pluie est encore majoritairement évacuée rapidement par les réseaux d'égouts. Cette gestion entraîne plusieurs conséquences : perte de ressources en eau, surcharge des stations d'épuration (STEP), inondations locales et pollution des milieux naturels.

La ville éponge propose un modèle d'urbanisme plus durable, qui vise à retenir, infiltrer, stocker et réutiliser l'eau de pluie. Il permet de mieux s'adapter aux changements climatiques (épisodes de fortes pluies, canicules, épuisement des ressources en eau) et d'améliorer le confort thermique en ville.



Parking des Deux-Tours désimperméabilisation

Les arbres, pelouses et plantations apportent de l'ombre et rafraîchissent naturellement l'air grâce à l'évapotranspiration. À l'inverse, le béton accumule la chaleur durant la journée et la restitue même la nuit. La ville éponge

cherche donc à limiter les îlots de chaleur par la création d'espaces verts et de zones d'infiltration.

Ces deux premiers parkings transformés ne sont qu'un début. La Commune souhaite poursuivre cette dynamique, verdir ses espaces publics et améliorer la gestion de l'eau sur l'ensemble de son territoire. Ces aménagements permettront de rendre la Commune plus résiliente face aux changements climatiques, et plus agréable à vivre pour ses habitantes et habitants.

Dans cette optique, la Commune de Payerne a mis en place des subventions pour encourager la désimperméabilisation des sols sur les parcelles privées. Des aides cantonales sont également disponibles.



Parking des Rammes désimperméabilisation

INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET DOMAINES

Collecte des déchets

Informations pratiques pour les familles

Dans le cadre de la gestion des déchets, une attention particulière est portée aux ménages avec enfants en bas âge.

Couches-culottes :

- elles sont collectées gratuitement, mais uniquement si elles sont déposées dans des sacs plastiques transparents.

Avantages pour les familles :

- à partir du 3^e enfant mineur inscrit (jusqu'à 17 ans inclus), les ménages bénéficient d'un rouleau gratuit de sacs de 35 litres par an ;

- pour les familles comptant 4 enfants mineurs et plus, ce sont deux rouleaux gratuits de sacs de 35 litres qui sont distribués chaque année.

Les rouleaux peuvent être retirés auprès du Contrôle des habitants et bureau des étrangers, sur présentation d'une carte d'identité ou du livret de famille.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à consulter le règlement communal.

F. Monney



Conteneur pour les sacs officiels jaunes

Travaux de modernisation des infrastructures communales et du chauffage à distance (CAD)

Début des travaux Grand 'Rue, rue du Temple et Place de la Concorde

La Municipalité informe la population que d'importants travaux de modernisation des infrastructures communales débiteront le **27 octobre 2025** sur la Grand 'Rue, entre le giratoire Général Jomini et la rue de Savoie.

Objectifs du projet

Ces travaux visent à :

- renouveler les réseaux d'eau potable ;
- mettre en séparatif les eaux usées et les eaux claires ;
- déployer le chauffage à distance (CAD).

Le projet a été soumis à l'enquête publique, conformément aux procédures légales. Une opposition avait été déposée, mais celle-ci a été retirée après traitement par les services compétents. Les conditions sont donc réunies pour un déroulement serein du chantier.

Calendrier des étapes

Afin de limiter les perturbations, les interventions se dérouleront par phases successives :

- dès le 27 octobre 2025 : Grand 'Rue (secteur giratoire Général Jomini – rue de Savoie)
- dès le printemps 2026 : rue du Temple

- étapes suivantes : Place de la Concorde

Mise en conformité des raccordements

Les bâtiments encore raccordés à un système unitaire d'évacuation devront être mis en conformité, en séparant leurs eaux usées et les eaux claires jusqu'aux nouveaux collecteurs communaux. Ces travaux seront à la charge des propriétaires.

Informations pratiques

- La procédure d'adjudication des travaux de génie-civil est en cours, conformément au règlement de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) ;
- Le nom de l'entreprise adjudicataire sera communiqué aux propriétaires concernés, afin qu'ils puissent demander un devis.
- Chaque propriétaire reste libre de choisir un autre prestataire.

Suivi du chantier

Les informations actualisées seront disponibles sur le site www.payerne.ch/chantiers. Inscrivez-vous à la newsletter dédiée à ce chantier.

La Municipalité remercie la population payernoise pour sa compréhension et sa

collaboration durant cette phase de travaux essentiels pour l'avenir de la Grand 'Rue, de la rue du Temple et de la Place de la Concorde.

Détails de la 1^{ère} étape :



Phasage complet des étapes projetées pour l'implantation du CAD



BÂTIMENTS

Rénovation du bâtiment Chemin Neuf 7

L'ancienne église située au Chemin Neuf 7 a récemment bénéficié d'importants travaux de rénovation et de transformation. Démarrés au printemps 2024, ils se sont achevés à la fin août 2025 avec la finalisation des derniers détails.

Propriété de la Commune de Payerne depuis 1966, le bâtiment est classé en note 2 à l'inventaire des monuments historiques. Son histoire est riche : construit à l'origine comme écurie, étable à porcs et fenil, il fut vendu en 1859 à Monsieur Louis Barbezat qui y installa une première salle de culte. En 1894, un premier chantier de rénovation fut entrepris, puis, en 1906, l'église fut transformée selon les plans de l'architecte payernois Monsieur Louis Bosset. Plus tard, en 1931, elle devint presbytère d'après les plans de Monsieur René Barbey, avant d'être dotée d'un bûcher et de sanitaires l'année suivante par le bureau Bosset et Bueche. Dans les années 1980, l'édifice fut adapté en salle de musique pour le Corps de Musique de l'Avenir, avec l'installation d'un chauffage électrique.

Le récent chantier a permis un assainissement complet, en particulier de l'enveloppe du bâtiment. Des investigations archéologiques

ont par ailleurs mis au jour des peintures murales anciennes, notamment des frises décoratives.

Pour répondre aux besoins actuels, un étage a été aménagé, offrant une seconde salle de répétition et une galerie intermédiaire ouverte sur la salle principale. Un monte-personne a également été installé afin de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, conformément aux normes. Enfin, le bâtiment est désormais relié aux

services de secours pour une sécurité optimale.

Le résultat final, salué pour sa grande qualité, témoigne du soin apporté tant à la fonctionnalité qu'à l'esthétique de l'aménagement intérieur. Le choix des matériaux, respectueux du caractère historique du lieu, contribue à redonner à ce bâtiment emblématique toute sa valeur et son charme.

G. Michel



Rénovation de l'ancienne église située au Chemin Neuf 7 - © Dan Schiumarini – Agence Day

Colonie des Cluds

Du 30 juin au 26 juillet 2025, le chalet de la Colonie des Cluds a été animé par de nombreux jeunes. Pendant quatre semaines de camp, ce sont près de 40 enfants par semaine qui ont profité d'un programme riche et varié, encadrés par une équipe dévouée de 11 accompagnantes et accompagnants.

L'ambiance était comme toujours très animée : beaucoup de rires, une énergie débordante, parfois quelques larmes de nostalgie en pensant aux parents, mais surtout énormément de plaisir partagé.

Enfants comme animatrices et animateurs repartent chaque année avec des souvenirs inoubliables et un petit pincement au cœur au moment des adieux.

Parmi les moments phares, deux traditions incontournables ont une fois encore marqué les esprits : la marche au Chasseron et la sortie à la piscine, deux journées complètes très attendues. Et comme toujours, les activités ont été rythmées par de belles surprises et de grands éclats de rire.

Lors des pauses pique-nique durant la marche en montagne, les animatrices et animateurs lancent spontanément une danse entraînant les enfants... et parfois même des passants de passage !

Durant les journées de forte chaleur, les batailles d'eau s'improvisent entre les monitrices et moniteurs et les enfants, jusqu'à finir en une grande bataille générale.

Retour sur les camps de l'été 2025

L'évasion game, devenu un véritable rituel depuis deux ans, a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Les enfants en parlent déjà dès leur arrivée et repartent avec l'envie d'y rejouer l'été suivant.

Cette colonie 2025 restera dans les mémoires comme une très belle édition pleine de vie et de complicité.

L'Association de la colonie des Cluds



Vue aérienne de la colonie des Cluds avec sa nouvelle place de jeux

Une nouvelle place de jeu pour le chalet

Au printemps 2025, la place de jeu du chalet a été entièrement rénovée par les services communaux. Moderne, attractive et sécurisée, elle invite désormais les enfants à vivre des moments de jeu inoubliables en pleine nature.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Hallowings Payerne : frissons artistiques pour petits et grands

Chaque automne, les anciens Abattoirs de Payerne deviennent le cœur battant d'un événement à la fois spectaculaire, effrayant et fédérateur : Hallowings. Ce rendez-vous d'Halloween, porté par une équipe locale de passionnées et passionnés, mêle théâtre immersif, scénographie saisissante et ambiance festive, dans un cadre entièrement réaménagé pour l'occasion.

Des débuts acclamés pour leur créativité

La première édition avait plongé les visiteuses et visiteurs dans l'univers glaçant des films d'horreur cultes. Le public a été bluffé par la qualité des décors, l'intensité du jeu des comédiennes et comédiens et l'atmosphère cinématographique créée dans ce parcours immersif.

La deuxième édition, consacrée au Black Circus, a poursuivi sur cette lancée : clowns inquiétants, numéros forains macabres et scènes terrifiantes ont attiré près de 4 000 participantes et participants dans le parcours adulte, sans compter les nombreux visiteuses et visiteurs venus profiter de l'ambiance en extérieur.

Deux parcours, deux univers

Hallowings propose désormais deux parcours distincts :

- un parcours principal, réservé aux plus de 16 ans, à l'intensité émotionnelle forte, interdit aux mineurs, même accompagnés, pour des raisons légales et de contenu ;
- un parcours pour enfants, pensé pour faire frissonner les plus jeunes sans les traumatiser, avec une ambiance plus ludique et adaptée à leur âge.

Cette double proposition permet à toutes les générations de participer à la fête, chacun selon sa sensibilité.

Un événement libre... et vivant

L'entrée sur le site est gratuite. Le public peut profiter librement de l'ambiance extérieure : stands de restauration, musique, comédiennes et comédiens en déambulation, animations gratuites ou payantes, maquillage, jeux... Le site devient un village vivant, festif et visuellement captivant.



Le parcours est également gratuit, mais à la sortie, un chapeau est proposé aux visiteuses et visiteurs qui souhaitent soutenir le projet. Ces dons servent directement à financer les prochaines éditions, dans un esprit participatif et solidaire.

2025 : bienvenue dans "Infecta"

L'édition 2025, intitulée "Infecta", propulse les visiteuses et visiteurs dans un monde postapocalyptique ravagé par un virus, où les survivantes et survivants affrontent une réalité contaminée et des créatures zombifiées.

Toujours porté par des comédiennes et comédiens incroyables, une mise en scène soignée et des décors d'un réalisme saisissant, ce nouveau parcours intégrera une surprise inédite réservée aux plus téméraires.

Un projet local à rayonnement régional

Hallowings repose sur le travail remarquable de bénévoles, décoratrices et décorateurs, techniciennes et techniciens et actrices et acteurs. Il transforme un lieu oublié en œuvre vivante, renforce le lien social, et attire un public fidèle venu de toute la Suisse romande.

Hallowings Payerne, ce n'est pas juste Halloween. C'est une performance artistique totale, pour petits et grands. Avec "Infecta", préparez-vous à vivre l'horreur... sous une forme inoubliable.

Dates de l'édition 2025

L'événement se déroulera sur quatre jours, du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre 2025.



Plus d'informations sur
#hallowingsPayerne



Photo Hallowings 2024

ACTUALITÉS

Abbatiale de Payerne

Automne 2025

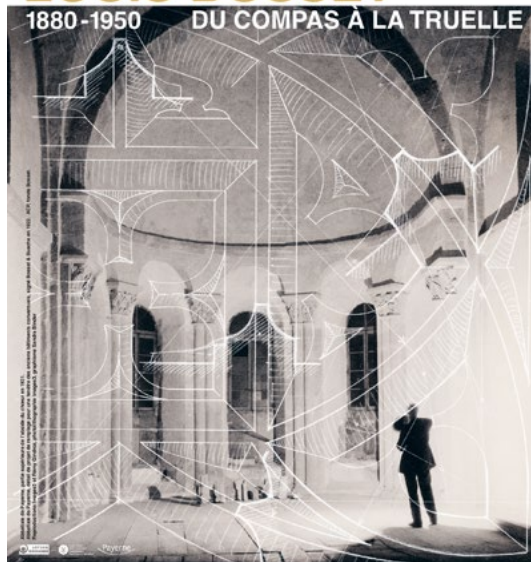
L'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP) met à l'honneur une grande figure payernoise : Louis Bosset, architecte, archéologue cantonal et Syndic de Payerne. À travers une exposition et un programme d'activités variées, partez à la découverte de celui qui a dirigé la restauration de l'Abbatiale et façonné l'urbanisme de la Ville. L'occasion de porter un nouveau regard sur les bâtiments que vous côtoyez chaque jour, de l'Abbatiale à la BCV, en passant par le pont Guillermaux, sous une forme inoubliable.

Exposition « LOUIS BOSSET (1880-1950) : DU COMPAS À LA TRUELLE »
5 septembre 2025 - 21 février 2026

Né à Corcelles-près-Payerne, Louis Bosset a laissé une empreinte durable sur Payerne. Artisan de la restauration de l'Abbatiale, Bosset a aussi marqué Payerne par ses villas, bâtiments publics et jardins. L'exposition vous invite à redécouvrir cette grande figure payernoise à travers plans, photographies et archives inédites. Elle présente son travail d'archéologue, ses réalisations architecturales et ses engagements publics, révélant aussi un portrait plus intime. Parmi les temps forts, des photographies en grand format issues des carnets de chantier de Bosset offrent un « avant/après », révélant l'évolution de l'Abbatiale du début du XX^e siècle à aujourd'hui.



LOUIS BOSSET 5 septembre 2025 — 21 février 2026
1880-1950 DU COMPAS À LA TRUELLE



Conférences, visites, ateliers : un programme vivant pour tous les publics

En parallèle à l'exposition, l'ASAP propose un programme vivant et varié qui la prolonge tout au long de la saison. Conférences, visites et ateliers invitent à explorer les multiples facettes du parcours de Bosset.

Visites guidées « hors les murs »

Parce qu'il a marqué toute la Ville, l'exposition sort des murs et se prolonge dans les rues, proposant un nouveau regard sur les édifices du quotidien. Le 28 septembre, un premier parcours mènera du chemin de la Riollaz au sentier des Invuades, à la découverte des villas qu'il a conçues pour des familles payernoises. Le 16 novembre, une visite mettra en lumière sa vision de l'urbanisme à travers des édifices comme les anciennes charcuteries réunies, la banque BCV ou encore le pont Guillermaux. Début 2026, une visite sera consacrée à ses interventions sur l'Abbatiale et le centre historique et une visite commentée de l'exposition explorera ses réalisations emblématiques.

Cycle de conférences autour de Louis Bosset et de son époque

Le 29 octobre, l'historienne de l'art Ludivine Proserpi reviendra sur ses interventions de restauration à l'Abbatiale et ailleurs. Le 3 décembre, les archéologues Philippe Baeriswyl et Pierre Blanc présenteront son rôle sur les chantiers d'Avenches et son apport à la recherche archéologique. En janvier et février 2026 : Gilles Prod'hom s'intéressera à son œuvre d'architecte, et une rencontre avec ses descendantes abordera une facette plus intime.

Ateliers pour les enfants

Deux ateliers découverte sont proposés aux enfants dès 5 ou 7 ans. Durant les vacances d'automne et une fois par mois, les jeunes participantes et participants pourront s'initier aux méthodes de l'archéologie avec un journal de fouilles, ou laisser libre cours à leur imagination en inventant leur propre construction, à la manière de Bosset. Une façon amusante de plonger dans son univers !

Toutes les informations pratiques et inscriptions sur www.abbatiale-payerne.ch



Tarifs spéciaux pour les habitantes et habitants de Payerne

Exposition : comprise dans le billet d'entrée au parcours de découverte, gratuite pour les Payernoises et Payernois.

Visites guidées : Fr. 10.— pour les Payernoises et Payernois.

Ateliers : Fr. 10.— pour les enfants habitant Payerne.

Conférences : entrée libre, collecte.

Agenda des événements de l'Abbatiale

Chaque **premier samedi du mois**, 18 h 15 : concert d'orgue dans l'Abbatiale ou dans la Paroissiale.

Du 5 septembre 2025 au 21 février 2026

- Exposition « Louis Bosset (1880-1950) : du compas à la truelle »

Atelier pour enfants (dès 7 ans) : « Dans les pas de Louis Bosset, fouilleur-archéologue ».

- 24 septembre, de 14 h à 15 h 15
- 17 octobre, de 14 h à 15 h 15
- 22 octobre, de 14 h à 15 h 15
- 8 novembre, de 14 h à 15 h 15

Atelier pour enfants (dès 5 ans) : « Imagine ta construction de rêve ! ».

- 15 octobre, de 14 h à 15 h 15
- 24 octobre, de 14 h à 15 h 15
- 10 décembre, de 14 h à 15 h 15

28 septembre, de 14 h à 15 h 30 : Visite guidée en Ville de Payerne : « Louis Bosset - Architecte du privé ».

29 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30 : conférence publique : « Louis Bosset et la restauration des monuments historiques dans le Canton de Vaud pendant l'entre-deux-guerres : une époque controversée », par Ludivine Proserpi.

16 novembre, de 14 h à 15 h 30 : Visite guidée en Ville de Payerne : « Louis Bosset - Architecte dans le cadre urbain ».

3 décembre, de 18 h 30 à 19 h 30 : conférence publique : « Louis Bosset, archéologue - Quatre décennies au service du site et des monuments d'Avenches », par Philippe Baeriswyl et Pierre Blanc.

ACTUALITÉS

Le Théâtre Hameau-Z'Arts lance sa saison anniversaire !

Le Théâtre Hameau-Z'Arts célèbre ses 25 ans et lance une saison 2025-2026 pleine de rires, d'émotions et de découvertes. Installé dans une ancienne station-service, ce lieu atypique s'est imposé comme un espace de création incontournable, fidèle à son slogan : « vous n'y reviendrez plus par hasard à Hameau-Z'Arts ».

Pour marquer cet anniversaire, l'équipe propose une programmation variée, où se côtoient humoristes confirmés et jeunes talents.

C'est Thomas Wiesel qui ouvrira le bal avec le rodage de son prochain spectacle. Suivront Emeric Cheseaux et son solo tendre et drôle « La révérence », Julie Conti qui bouscule les stéréotypes avec « Comme un garçon », et Byron Leon qui explorera l'inconscient avec son spectacle d'hypnose « Chaman ». Christian Mukuna interrogera avec humour le temps qui passe, tandis que Lord Betterave proposera une réflexion décapante sur l'avenir du monde.

SAISON 25-26

THOMAS WIESEL
EMERIC CHESEAUX
JULIE CONTI
BYRON LEON
CHRISTIAN MUKUNA
LORD BETTERAVE
BENJAMIN DÉCOSTERD
JULIEN DOQUIN DE SAINT PREUX
NICOLAS HAUT
BRIGITTE ROSSET & MARC DONNET-MONAY
NATHALIE DEVANTAY

<http://hameauzarts.ch/>

Benjamin Décosterd fera rire malgré « un monde à la dérive », et Julien Doquin de Saint Preux livrera un seul en scène décalé et gourmand. Nicolas Haut présentera des sketches inspirés de l'Histoire et de la mythologie, avant de laisser place au duo explosif Brigitte Rosset et Marc Donnet-Monay avec « On ne se mentira jamais ». Enfin, Nathalie Devantay clôturera cette saison anniversaire avec « Elles & Moi », un spectacle drôle et touchant sur les chemins de vie.

Avec cette programmation haute en couleurs, le Théâtre Hameau-Z'Arts invite le public à célébrer 25 ans de passion et de rires. Une saison jubilaire à ne pas manquer !

Abonnement préférentiel pour les résidentes et résident de Payerne.

Infos et réservations : www.hameauzarts.ch



MARCHÉ D'AUTOMNE

04 OCTOBRE 2025 DE 09 H 00 À 18 H 00
PLACE DU MARCHÉ À PAYERNE | ANIMATIONS ET RESTAURATION

08H00
MONTAGNY
DÉPART DU VIGNOBLE

08H30
EPESSES
SORTIE DIRECTION RIAZ

11H00
FOREL-LAVALUX
PLACE DES CORNES DE CERF

12H00
MEZIERES
PLACE DE L'ÉGLISE

12H30
CARROUGE
PLACE DU MARCHÉ

14H30
MOUDON
PLACE DU RESTAURANT
DU CHEMIN DE FER

15H30
LUCENS
PLACE DE LA COURONNE

16H30
VILLENEUVE
AUBERGE COMMUNALE

17H00
GRANGES-MARNAND
DEVANT LE BÂTIMENT DE LA LOGE
DES POMPES (PLACE RESTAURANT
DU COQ)

18H00
FETIGNY
PLACE DEVANT L'ÉCOLE

18H30
PAYERNE
ARRIVÉE À PLACE DU MARCHÉ

Société de Développement Payerne

Payerne

KIS COMMUNICATION

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Dates	Désignation manifestation	Lieu	Société organisatrice
5 septembre 2025 au 21 février 2026	Exposition « Louis Bosset (1880-1950) : du compas à la truelle »	Abbatiale de Payerne	Association du site de l'Abbatiale de Payerne
27 septembre 2025	Fête multiculturelle	Place du Marché	CCSI
27 septembre 2025	Découvre la Broye	Payerne	JCI Broye
3 octobre 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
4 octobre 2025	Fête d'Automne	Casino Stand	Jeunesse de Payerne
4 octobre 2025	Route du Moût et Marché d'Automne	De Lutry à Payerne et Place du Marché	Commune de Payerne et Société de développement
8 octobre 2025	Conférence « L'arrivée du Chemin de fer dans la Broye »	Aula du Collège Derrière-la-Tour, rue Derrière-la-Tour 6	Connaissance 3, Université des seniors
30 octobre au 2 novembre 2025	Hallowings	Anciens abattoirs	Hallowings
5 novembre 2025	Conférence « Hommes, femmes, quelles différences dans les traitements ? »	Aula du Collège Derrière-la-Tour, rue Derrière-la-Tour 6	Connaissance 3, Université des seniors
7 novembre 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
9 novembre 2025	29° Grand Prix de Payerne Mémorial Jean-Paul Rohrbach	Halle des Fêtes	Club d'échecs de Payerne
11 novembre 2025	Ouverture officielle des carnavaux suisses	Place de la Concorde, devant le KVO	Comité des Masqués
20 novembre 2025	Foire de la Saint-Martin	Centre-ville	Commune de Payerne
21 au 30 novembre 2025	Comptoir Broyard	Payerne	Comptoir Broyard
5 décembre 2025	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
5 et 6 décembre 2025	Soirées annuelles	Halle des Fêtes	Union Instrumentale de Payerne
13 décembre 2025	JFX Energy Night	Halle des Fêtes	JFX Concept
14 décembre 2025	Championnats vaudois et fribourgeois de Karaté	Centre sportif des Rammes	Karaté-Club Payerne
18 au 21 décembre 2025	Marché de Noël	Place du Marché	Société de Développement

Plus d'informations sur www.payerne.ch/manifestations



A vos agendas

LOTOS

Saison 2025-2026

Payerne – Halle des Fêtes

Dates	Sociétés organisatrices	Horaires
19.10.2025	FC Centre Broye	14h00
26.10.2025	Club des Aînés	14h00 & 19H30
02.11.2025	Chanson des Hameaux / La Campagnarde	14h00
16.11.2025	Echec au Cancer / Les Samaritains	14h00
07.12.2025	Corps de Musique l'Avenir	14h00
21.12.2025	Fédération Suisse de Gym FSG	14h00
26.12.2025	Union des Tireurs Payernois	14H00 & 19H30
04.01.2026	La Caecilia / La Coccinelle	14H00
18.01.2026	Les Gais Pinsons	14h00
25.01.2026	La Campagnarde / Chanson des Hameaux	14h00
01.02.2026	Union Instrumentale	14h00
08.02.2026	Club de Voltige	14h00
19.02.2026	CDM & Ecoles (Brandons)	20h00
08.03.2026	Badminton Club	14h00
15.03.2026	Ecole de Musique Union Instrumentale	14h00
19.04.2026	Unihockey Club	14h00

Soutenez nos sociétés locales payernoises

Payerne fête sa diversité

FÊTE MULTI-CULTURELLE

27 SEPTEMBRE 2025

DE 11 H 00 À 17 H 30

Place du Marché



Découvrez le programme



www.payerne.ch/fmc

